

La question PRO

#3

Les échanges de données de paie
avec votre expert-comptable

La situation de départ

Vous échangez des données pour la gestion de la paie



Vigilance

- ❖ Vous **Collectez** les éléments afférents à la paie de vos collaborateurs (heures, absences, formation, ...)
- ❖ Vous **Envoyez** ces éléments à votre expert comptable qui s'occupe de votre gestion sociale
- ❖ Le Cabinet créé les fiches de paie et vous les **envoie**
- ❖ Le Cabinet **produit et transmet** les déclarations sociales nominatives (DSN)

- Votre expert comptable est votre **sous-traitant** de données personnelles (de vos salariés)
- Vous avez donc signé obligatoirement avec lui un contrat **RGPD RT-ST**



Vous ne voyez pas de quel contrat il s'agit... envoyez nous un message [ICI](#)

Les problèmes récurrents

Des échanges de données non sécurisés



- ❖ Comment sont transmises les données de paie ?
Vous > Votre expert-comptable
- ❖ Comment sont transmises les fiches de paie ?
Votre expert-comptable > Vous



Si, à un moment du processus, les éléments sont envoyés par email, **les données circulent en CLAIR sur le net**

Les données transmises peuvent faire courir un risque à vos collaborateurs

- Numéro de Secu -> usurpation d'identité
- Adresse personnelle -> atteinte physique aux personnes
- Salaires et primes -> divulgation d'informations privées

NOTA : On remarque souvent un transfert sécurisé entre vous et votre expert-comptable (dépôt sur une plateforme) mais, en retour, des fiches de paie adressées en pièce jointe d'un email non sécurisé !

Comment transmettre de façon sécurisée ?

Si votre expert-comptable n'a pas de solution...imposez la !



3 solutions simples existent !

Email de l'entreprise

- ❖ Créez une adresse email pour votre expert-comptable sur votre propre domaine
- ❖ Ex: expert-comptable@maboite.com
- ❖ Exigez la connexion au serveur SMTP et Pop / IMAP via SSL

Espace : dépôt sécurisé

- ❖ Ouvrez un espace cloud d'échange de fichiers (Dropbox, oneDrive, Google Cloud.....)
- ❖ Habilitiez votre contact
- ❖ Exigez que tous les échanges se fassent via cette voie

Solution d'échange

- ❖ Il existe pas mal de solutions d'échanges sécurisés de documents
Ex: LockSelf
- ❖ Echangez avec vos partenaires et vos collaborateurs

- Prenez la gestion de vos données collaborateurs en main pour assurer votre tranquillité
- Des solutions simples et peu coûteuses existent
- Votre prestataire informatique peut vous aider.

Vous avez besoin de précisions ou d'aide....envoyez nous un message [ICI](#)